Tableau n° 1.1.17 bis Affections consécutives au travail au fond dans les mines de fer

Désignation de la maladie	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer cette maladie
Cancer broncho-pulmonaire	40 ans	Travaux effectués au fond dans les
primitif.	(sous	mines de fer.
	réserve	
1	d'une durée	
	d'exposition	
	de 10 ans)	
Emphysème objectivé par des	15 ans	
signes tomodensitométriques et	(sous	
des altérations fonctionnelles de	réserve	
type obstructif ou, lorsqu'elles	d'une durée	
existent, par des constatations	d'exposition	
anatomopathologiques.	de 10 ans)	